

## Procès-verbal de la séance du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 3 novembre 2025 à 18h30 à 20h50

Etaient présents : DEFORGE Marc, BERTEAUX Liliane, BIERI Patrice, CARTIER Sylvestre, DÉSIRANT Françoise, FRAPART Yves, GUICHON Julie, MAURY Édith, MOLINIER Denis, PORTE Georges, et STEPHAN Murielle.

Absents excusés : MEXIQUE Bruno ayant donné procuration à BIERI Patrice, PERRIN Céline ayant donné procuration à STEPHAN Murielle et ROUSSEAU Catherine ayant donné procuration à BERTEAUX Liliane.

Secrétaire de séance : BIERI Patrice

### Approbation du PV de la séance précédente

Pas de remarques particulières

Après délibération, le PV de la séance du 06 octobre 2025 est approuvé avec 12 voix pour, 1 abstention et 0 voix contre.

### EDF Convention occupation temporaire et promesse de servitudes

Suite à la réunion du 22 octobre dernier avec EDF Renouvelables, Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal doit se prononcer sur la convention d'occupation temporaire et sur la promesse de servitude du chemin rural dit la noue pigeart partant de la RD2 pour l'accès et l'entretien du futur parc photovoltaïque. Une incompréhension sur le dossier présenté par M HISTE d'EDF ENR entre le montant en chiffres et en lettres a été remarquée et soulève de nombreuses questions. Des précisions seront demandées à M HISTE d'EDF Renouvelables. Madame Guichon demande si cette servitude aura un impact sur son utilisation par l'AF. Monsieur Frapart que tous les chemins ruraux sont accessibles par tous.

Après délibération, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation temporaire avec 13 voix pour ainsi que la promesse de servitude de passage avec 13 voix pour.

Arrivée de Madame MAURY à 19h16

### Débat PADD

Monsieur le Maire informe les élus que lors du dernier conseil communautaire du 16/10, les membres du bureau du conseil communautaire souhaitent voter le PLUI avant le changement de mandature. La CCMC a donc délibérer pour que chaque conseil municipal adhèrent débatte sur le projet du PADD du PLUI et prenne une délibération sans vote dans laquelle doit être retranscrit toutes les observations éventuelles. Monsieur Molinier regrette qu'une information n'est pas été assez relayée auprès des habitants. Monsieur Cartier rappelle qu'il y a eu plusieurs réunions publiques et qu'aucune remarque n'a été apportée. Monsieur Frapart rajoute que la commune aurait peut-être pu informer davantage les habitants. Monsieur Frapart regrette que suite aux réunions de travail du conseil municipal de mai dernier, aucune réponse n'a été apportée aux remarques formulées. Monsieur Bieri, s'étonne que des documents concernant le PLUI soient jugés comme confidentiels et ne peuvent être communiqués à quiconque, jugeant que les éléments à disposition ne sont pas suffisants, ne souhaite pas émettre de remarque sur le PADD. Madame Stephan souhaite que soit notifié dans ces échanges qu'elle a été notée « absente » sur les délibérations de la CCMC du dernier conseil communautaire du 16 octobre dernier et qu'un courrier a été envoyé à la CCMC pour préciser cette erreur. Les autres élus ne se prononcent pas.

### Bleu Ciel Aéro

Monsieur Frapart informe les élus que Bleu Ciel Aéro rencontre actuellement des problèmes financiers. Il rappelle qu'un geste avait décidé mais qu'aucune délibération n'avait été prise. Par mesure d'équité avec d'autres associations et entreprise de l'aérodrome, Monsieur Frapart propose d'exonérer totalement de loyer Air Services sur 5 ans. Après délibération, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### Questions diverses

-Enfouissement des réseaux (siem nov habitat + HTA) : lors de la réunion avec ENEDIS, un accord a été trouvé avec le SIEM afin d'enfouir le réseau HT et Basse tension. Un devis de 72 000€ a été transmis à la mairie pour l'enfouissement des réseaux. M Bieri alerte sur le fait que ce projet Nov Habitat est connu depuis plus de 2 ans et qu'aucune étude n'a été faite pour la mise aux normes du chemin du Malrat et qu'aucun budget n'est prévu. Une réunion avec le SIEM et NOV HABITAT est à programmer.

-Point sur travaux église et collecte de dons : Belle réussite qui malheureusement n'a pas attiré les foules, 60 personnes pour l'exposition et 80 pour le concert ; une somme globale de 6195€ a été récupérée pour cette opération.

-Salle des fêtes : Une demande de location a été faite pour le week-end des élections municipales, ainsi que pour l'achat d'un lave-vaisselle. Il a été décidé de mettre à disposition la salle des fêtes mais sans la cour afin de ne pas gêner les élections et de ne pas donner une suite favorable à l'achat d'un lave-vaisselle, ce projet n'étant pas prioritaire.

-Trous chemin du nergone : Il va falloir combler les trous les plus profonds avec des matériaux de grattage autoroutes avant de procéder à la pose de goudron.

-Soirée beaujolais : Seulement 31 inscriptions à ce jour, si pas plus de monde maintenons nous cette soirée, en sachant que l'animateur devra tout de même être payé ?

-Elagage des arbres sous les lignes électriques : Deux entreprises sont intervenues et sont responsables de quelques dégâts, en particulier lors de la traversée de la rivière Coole avec leur engin. Un courrier sera envoyé pour leur signifier ces manquements.

-Frelons asiatiques : De nombreux nids ont été signalés sur la commune. Une liste de professionnels agréés pour intervenir chez les particuliers a été mise en place par la Préfecture. Celle-ci sera communiquée. Un référent « frelons asiatiques » existe au niveau de la CCMC.

Départ de Madame Désirant à 20h45

#### Dates des prochaines réunions

Rappel : Groupe de travail « chemin d'AF » : 10/11 à 18h30

Rappel Circulation dans le village : 11/11 à 09h00, RDV entrée du village côté aérodrome

Rappel : Cérémonie monument aux morts : 11/11 à 11h00

Prochain conseil municipal : 08/12 18h30

Commission travaux : 01/12 à 18h30

Commission communication : mise en place d'un sondage pour fixer une date

